

Le traducteur et les dictionnaires automatiques

1. Le développement de la traduction

La demande en traductions connaît aujourd'hui une croissance extrêmement rapide. Elle provient soit des organismes nationaux et internationaux qui utilisent plusieurs langues officielles, soit d'entreprises industrielles et commerciales qui développent leurs échanges.

Une bonne traduction doit présenter le même degré d'authenticité et de spécialisation que le texte de départ. L'utilisation de la terminologie pertinente suscite la confiance du lecteur et améliore la transmission de l'information.

2. Le traducteur et la terminologie

Pour obtenir une traduction de qualité, il convient de disposer d'outils terminologiques variés, exhaustifs et fiables. C'est pourquoi, un peu partout se créent des centres de terminologie à côté des services de traduction. On estime en effet que la recherche terminologique peut représenter plus de 50% du temps consacré à la traduction dans les domaines scientifiques et techniques, juridiques et économiques.

L'expansion et le foisonnement des sciences et des techniques d'une part, la diversification et le développement des industries d'autre part, rendent illusoire la spécialisation des traducteurs qui manquent de plus en plus d'outils de travail. Les dictionnaires spécialisés sont bien souvent insuffisants, voire inexistant dans de nombreuses spécialités et pour de nombreuses langues. Quand ils existent, faute d'une mise à jour fréquente, ils sont inadaptés aux progrès technologiques les plus récents.

Dans tous les pays industriels, les travaux de terminologie font maintenant partie intégrante de la vie économique. Un haut niveau scientifique et technique, qui se traduit par un potentiel équivalent de production industrielle, nécessite un large courant d'informations scientifiques et techniques et une étroite collaboration sur le plan international, et explique l'importance accordée aujourd'hui aux travaux terminologiques. Ainsi depuis une dizaine d'années, la terminologie s'est considérablement développée. Des organismes et des banques de terminologie se sont créés un peu partout dans le monde. Un certain nombre de recherches théoriques ont également été entreprises. Enfin, la profession de terminologue a fait son apparition.

3. Le traducteur et l'informatique

Depuis une dizaine d'années, la profession de traducteur connaît une évolution importante. Le traducteur fait de plus en plus appel à l'informatique pour le seconder. Il abandonne progressivement son crayon et sa gomme, son dictaphone, sa machine à écrire, ses dictionnaires traditionnels, le fichier qu'il a constitué dans une boîte à chaussures. Aujourd'hui le traducteur rédige à l'aide du traitement de texte, consulte les banques de terminologie, crée son fichier sur une disquette. On assiste à la création d'un véritable poste de travail du traducteur, combinant ces différentes aides informatiques. A l'heure actuelle, la plupart des traducteurs disposent d'un ordinateur individuel.

Il n'est pas encore possible d'obtenir aujourd'hui une traduction automatique de qualité. En revanche, les aides automatiques à la traduction sont concevables. Ainsi est-il raisonnable d'envisager sérieusement le développement des banques de terminologie ou de dictionnaires automatisés.

Le recours à l'informatique s'est imposé comme la solution capable de permettre la rapidité d'entrée des informations terminologiques, leur regroupement selon les besoins des utilisateurs, ainsi que leur tenue à jour constante et rapide. Ainsi le traducteur utilise-t-il de plus en plus couramment des banques de terminologie et des dictionnaires automatisés; leur utilisation est économiquement réaliste, du fait du développement de la télématique et de la micro-informatique.

4. Les banques de terminologie

Une banque de terminologie est un dictionnaire informatisé. Le dictionnaire traditionnel est un recueil d'articles; la banque de terminologie est une collection de fiches. La fiche terminologique d'une banque est tout à fait comparable à l'article d'un dictionnaire. Elle contient habituellement les informations suivantes:

- une entrée;
- les indications grammaticales;
- une définition;
- l'indication de domaine;
- un code de fiabilité;
- le contexte le cas échéant;
- des synonymes le cas échéant;
- des notes le cas échéant;

- les équivalents de l'entrée dans une ou plusieurs langues;
- les sources.

D'importants systèmes informatisés ont été construits:

- la banque de terminologie du Canada (TERMIUM);
- la banque de terminologie du Québec (BTQ);
- la banque de terminologie de la Commission des Communautés européennes (EURODICAUTOM);
- la banque de terminologie de l'Office fédéral des langues, dépendant du ministère de la Défense de la République fédérale allemande (LEXIS);
- la banque de terminologie de la société SIEMENS (TEAM).

Même si les traducteurs sont les premiers intéressés par ces nouveaux outils, on imagine sans peine l'intérêt qu'y trouvent les documentalistes, les journalistes, les didacticiens des langues, sans parler des administrations, des entreprises, des centres techniques, ni des organisations internationales.

5. Le traducteur, la terminologie et l'informatique: analyse des besoins

Le traducteur doit pouvoir:

- interroger les grandes banques de terminologie et d'autres bases ou banques de données (équipement nécessaire: accès au réseau, terminal ou PC, imprimante);
- utiliser des dictionnaires informatisés disponibles dans le commerce (équipement nécessaire: PC, imprimante);
- créer ses propres dictionnaires (équipement nécessaire: PC, logiciels, imprimante).

La banque de terminologie du traducteur indépendant doit:

- être compatible avec son traitement de texte,
- offrir la possibilité de transférer des données dans le texte en cours de traduction et l'inverse,
- offrir des champs susceptibles d'être modifiés selon ses besoins,
- permettre d'utiliser les dictionnaires et glossaires disponibles sur le marché.

Le traducteur d'entreprise a les mêmes besoins que le traducteur indépendant; en outre:

- la capacité de sa banque de terminologie doit être plus importante,

- elle doit être interrogeable par plusieurs utilisateurs en même temps,
- elle doit être compatible avec le réseau interne de l'entreprise et accessible en ligne à tout moment.

6. Les outils informatiques disponibles

A l'heure actuelle, les traducteurs ont à leur disposition deux types d'outils:

- les *grandes banques de terminologie* interrogeables par les réseaux ou disponibles sur CD-Rom, telles qu'EURODICAUTOM et TERMIUM, et
- les *logiciels pour petites bases de données terminologiques personnelles*, tels que Mercury/Termex, INK TextTools, Profilex, Superlex, Aquila, M.C.4., etc., plus ou moins bien «variables» avec les logiciels de traitement de texte.

* Grandes banques:

- Leur accès est considéré en général comme coûteux.
- Leurs terminologies ne sont pas assez spécialisées.
- Leur mise à jour est lente.
- L'utilisateur n'a pas de possibilité d'alimenter lui-même ces banques.
- La procédure d'accès aux réseaux est en général laborieuse.
- Pendant l'accès au réseau, le traducteur ne peut utiliser son traitement de texte.

* Logiciels de terminologie

- Les champs sont prédéterminés au départ et ne laissent pas de liberté au traducteur (nombre, longueur).
- La compatibilité avec les traitements de texte n'est pas toujours bonne.

On constate qu'il existe peu de logiciels pour banque de terminologie de taille moyenne, compatibles avec la majorité des traitements de texte, répondant vraiment aux besoins terminologiques de la grande majorité des traducteurs.

C'est pourquoi l'Ecole de Traduction et d'Interprétation et le Centre Universitaire d'Informatique de l'Université de Genève ont entrepris des recherches pour mettre au point un outil qui se propose de pallier les insuffisances mentionnées ci-dessus: BD-TERM.

Université de Genève
Ecole de Traduction et d'Interprétation
CH-1205 Genève

BRUNO DE BESSÉ